CCI RHÔNE-ALPES

RAPPORT D'ACTIVITÉ 2014

CHAMBRE DE COMMERCE ET D'INDUSTRIE DE RÉGION RHÔNE-ALPES

SOMMAIRE

CCI DE RHÔNE-ALPES AU SERVICE DES ENTREPRISES ET DES TERRITOIRES p5

- La force et l'efficacité d'un réseau de proximité p6
- Une stratégie globale ambitieuse et équilibrée p7
- Porter haut et fort la voix des entreprises p8

2014 EN ACTIONS p10

UN APPUI EFFICACE AUX ENTREPRISES p13

- Aux côtés des créateurs, cédants et repreneurs d'entreprises p14
- Accompagner les entreprises de l'industrie et des services dans leur développement p16
- Le commerce, un rôle majeur dans l'économie régionale p20
- Encourager le développement international p22
- Soutenir des entreprises du tourisme p24
- Réussir la mutation vers un développement durable p26

DES INFRASTRUCTURES ESSENTIELLES AUX BESOINS DES TERRITOIRES p29

UN VASTE DISPOSITIF DE FORMATION AU BÉNÉFICE DES ENTREPRISES ET DES RHÔNALPINS p33

OPTIMISER LES RESSOURCES DES CCI DE RHÔNE-ALPES p37

2014

ÉDITO

LA FORCE D'UN RÉSEAU AU SERVICE DES ENTREPRISES

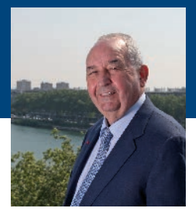

Bien que globalement morose, la situation économique de la France a connu en 2014 quelques timides signaux d'amélioration mais insuffisants pour favoriser la confiance nécessaire à l'économie. Fort heureusement, Rhône-Alpes a conforté son rang de 2e région économique de France et a même gagné une place à l'échelle européenne prenant le 5e rang en matière de PIB.

Nos entreprises sont performantes mais, rattrapées par un contexte de croissance morne, elles ont besoin de puiser force, combativité et performance auprès d'acteurs publics en capacité de leur proposer un accompagnement pertinent et efficient afin d'optimiser leur croissance. Car ne l'oublions jamais, c'est des entreprises que viendra la reprise car ce sont elles qui créent la richesse et l'emploi.

Toutes les entreprises, quelles que soient leur taille et leur localisation, en milieu urbain ou rural, peuvent compter sur l'appui précieux de leur CCI. Pour la CCI de région que je préside et le réseau des CCI de Rhône-Alpes, tels sont notre engagement et notre ambition au quotidien. En proposant des missions d'accompagnement, d'information, de conseil à toutes les étapes de développement de l'entreprise, le réseau des CCI s'impose plus que jamais comme le partenaire de proximité, celui qui ouvre les portes et trouve les solutions.

L'atout de notre territoire repose sur un principe essentiel du réseau consulaire : la proximité.

Nos entreprises, par leur audace et leur capacité d'innovation, contribuent au rayonnement de notre territoire et à leur image notre réseau évolue avec elles. L'année 2014 a encore une fois vu l'émergence de nombreux projets en multipliant les moments de rencontres thématiques et les temps d'échanges avec les chefs d'entreprise sur leurs problématiques, leurs besoins et leurs préoccupations.

Les élus et collaborateurs de la CCI de région et des CCI de Rhône-Alpes se sont mobilisés avec force et expertise pour accomplir leurs missions au service des entreprises et des territoires. Ce rapport d'activité, résumé de l'importante offre de services et d'actions dans de nombreux domaines, permet de prendre toute la mesure de notre investissement aux côtés des nôtres, les chefs d'entreprise.

Malgré un plan drastique de réduction des ressources décidé par l'État, les CCI en font leur force et se réinventent pour répondre, au plus juste, aux attentes du monde économique. Ainsi les valeurs qui nous guident sont et resteront toujours les mêmes : unité d'action, pluralisme, proximité et dialogue.

JEAN-PAUL MAUDUY
Président de la Chambre de Commerce et d'Industrie de région Rhône-Alpes

CCI **de**
RHÔNE-ALPES
AU SERVICE DES ENTREPRISES ET DES TERRITOIRES

- La force et l'efficacité d'un réseau de proximité
- Une stratégie globale, ambitieuse et équilibrée
- Porter haut et fort la voix des entreprises

REPÈRES

1 Chambre de Commerce et d'Industrie de région chargée d'impulser, d'animer et d'optimiser la stratégie du réseau régional

11 Chambres de Commerce et d'Industrie territoriales chargées d'accompagner les entreprises au plus près des réalités du terrain

448 élus consulaires bénévoles élus par leurs pairs tous les 5 ans

2 026 collaborateurs

252 millions d'euros de budget

275 428 entreprises ressortissantes

5 400 porteurs de projets de création d'entreprise accompagnés

6 000 entreprises accompagnées dans leur développement à l'export

55 000 personnes formées

LA FORCE ET L'EFFICACITÉ D'UN RÉSEAU DE PROXIMITÉ

Les Chambres de Commerce et d'Industrie sont des Établissements publics économiques, placés sous la tutelle de l'État. Leur vocation historique est d'**accompagner, informer, conseiller** les entreprises à toutes les étapes de leur développement et dans une multitude de domaines. Les CCI **contribuent plus largement au développement économique des territoires** à travers leur vaste dispositif de formation, la gestion de grands équipements structurants, la création ou le soutien à des pôles de compétitivité et clusters. Interlocutrices permanentes des entreprises pour toutes leurs préoccupations quotidiennes ou stratégiques, les CCI sont les porte-paroles des entreprises auprès des pouvoirs publics afin d'éclairer ces derniers dans leurs décisions ayant un impact sur l'économie et l'aménagement des territoires. Toutes ces actions ont pour objectif de favoriser un environnement propice à l'activité économique.

Les CCI sont conduites par des chefs d'entreprise ou cadres dirigeants bénévoles. Ils sont élus au suffrage universel direct par leurs pairs, tous les 5 ans, pour composer l'Assemblée générale de la CCI de région et celle de leur CCI locale. Cette représentativité confère aux élus consulaires une forte légitimité pour concevoir et activer une offre de services collant au plus près des attentes des entreprises.

En Rhône-Alpes, 448 élus consulaires siègent à la CCI de région et dans 11 CCI territoriales. Ce maillage étroit du territoire repose sur un principe essentiel du réseau consulaire : la proximité. Qu'elles s'inscrivent dans les axes stratégiques communs à l'ensemble des CCI du réseau ou qu'elles relèvent de dispositifs conçus par les CCI pour répondre aux spécificités de leurs bassins économiques, les actions en faveur des entreprises sont déployées au plus proche de leurs besoins.

Cette proximité est encore favorisée par les initiatives prises par les CCI pour proposer des points de contact sur l'ensemble du territoire régional. **Les établissements sièges des CCI, les délégations et agences décentralisées, constituent ainsi un réseau de 42 lieux** permettant aux entreprises d'obtenir des informations et d'entrer en contact avec les élus et conseillers des CCI. Dans le même souci de proximité et de réactivité, les CCI de Rhône-Alpes ont par ailleurs largement misé sur les technologies numériques pour appuyer les entreprises dans leur développement. Ainsi le paysage digital du réseau des CCI s'est renforcé à travers la mise en place de sites Internet enrichis et dotés de nouvelles fonctionnalités.

Le réseau des CCI est au service de toutes les entreprises inscrites au RCS, quelle que soit leur taille. En Rhône-Alpes, ce sont plus de 275 000 établissements du commerce, de l'industrie et des services que les CCI soutiennent par leurs actions.

UNE STRATÉGIE GLOBALE, AMBITIEUSE ET ÉQUILIBRÉE

2014 poursuit la mise en œuvre de la réforme des CCI imposée par la loi du 23 juillet 2010 relative aux réseaux consulaires. Cette loi vise une plus grande efficacité du service apporté aux entreprises et une rationalisation de l'utilisation de leurs ressources fiscales. À travers cette démarche, les CCI s'inscrivent ainsi pleinement dans le mouvement national de redressement et d'optimisation des dépenses publiques.

Les CCI de Rhône-Alpes ont intensifié en 2014 la mise en œuvre de cette réforme qui confie à la CCI de région un rôle central d'animation et de coordination des CCI territoriales. Les orientations stratégiques du réseau sont définies au niveau régional et se déclinent en **schémas sectoriels**. Forte d'une pratique ancienne de travail en réseau, la CCI de région Rhône-Alpes a été la première en France à se doter d'une telle stratégie. La « Stratégie régionale du réseau consulaire rhônalpin » et les schémas afférents ont été adoptés à l'unanimité par l'Assemblée générale de la CCI de région le 29 juin 2011.

Ces schémas ont pour objectif d'apporter aux entreprises un appui plus performant et plus efficient sur l'ensemble du territoire régional. Colonne vertébrale de la stratégie régionale, **ces schémas sectoriels couvrent des domaines d'actions définis par décret ou choisis volontairement par la CCI de région. Ils sont au nombre de 9** : Ports ; Aéroports ; Création et Transmission ; Développement Durable ; Industrie & Services, Appui aux Entreprises ; Commerce ; Tourisme ; International ; Formations consulaires.

Cette feuille de route repose sur **des valeurs et principes fondamentaux qui définissent le « travailler ensemble » des CCI.** Ces valeurs premières sont l'efficacité, l'économie de moyens, le respect mutuel de tous les acteurs du réseau, la transparence des faits et des chiffres et la confiance qui en découle. **Les principes visent globalement à marier l'efficacité et l'efficience de la coordination du réseau, au niveau régional, avec l'autonomie des CCI** et leur liberté d'adaptation des actions, au niveau local, afin de tenir compte des réalités ou contraintes particulières des bassins d'activité.

La mise en œuvre de la stratégie du réseau s'est poursuivie en 2014 par la volonté constante de plus de transversalité et de concertation, par des projets communs ou une ingénierie de projets partagée, la mise à disposition croisée de compétences, l'extension à la région des expérimentations locales réussies, des actions de communication communes.

275 428

établissements de l'industrie, du commerce et des services ressortissantes du réseau des CCI de Rhône-Alpes

Outre l'**Assemblée générale**, la CCI de région dispose d'un dispositif institutionnel complet pour coordonner les actions du réseau régional. Le **Bureau** examine les propositions d'actions à soumettre à l'Assemblée générale. Il est composé de 17 membres dont le président de la CCI de région, et les présidents des 11 CCI territoriales de Rhône-Alpes. Pour chaque domaine d'action particulier, un élu référent a été désigné au sein du Bureau. Il travaille en étroite relation avec le président de la Commission de réflexion existante sur le sujet.

RÉPARTITION DES ÉTABLISSEMENTS RESSORTISSANTS PAR SECTEUR D'ACTIVITÉ

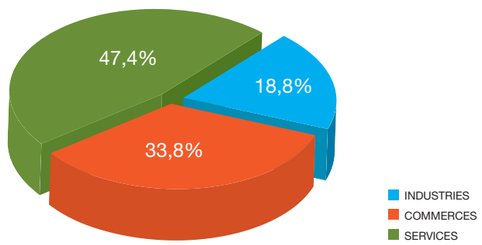

RÉPARTITION DES EFFECTIFS SALARIÉS DES ÉTABLISSEMENTS RESSORTISSANTS PAR SECTEUR D'ACTIVITÉ*

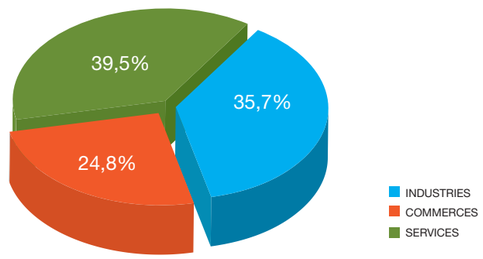

** Les secteurs sont définis en fonction des catégories électorales des CCI.*

PORTER HAUT ET FORT LA VOIX DES ENTREPRISES

Le fait que les CCI soient dirigées par des chefs d'entreprise élus par leurs pairs conditionne non seulement la qualité et la pertinence des services et actions mis en œuvre par le réseau, mais il donne plus largement aux assemblées des établissements consulaires un véritable rôle de **parlement des entreprises.**

Dans cette mission de représentation des intérêts économiques généraux de la région et de ses territoires, les présidents de la CCI de région et des CCI de Rhône-Alpes, avec l'appui de leurs vice-présidents, ont veillé en 2014 à fédérer toujours plus largement les acteurs économiques, notamment en étant à l'écoute des organismes représentatifs des différentes composantes de l'économie régionale.

Les CCI de Rhône-Alpes ont aussi assuré l'animation de plus 550 clubs d'entreprises, permettant ainsi d'exprimer les besoins des acteurs économiques de territoires ou de secteurs d'activité. Elles ont resserré leurs partenariats institutionnels et en ont noué de nouveaux. La CCI de région et les CCI de Rhône-Alpes ont également défendu et promu les intérêts des entreprises via **plus de 1 000 avis ou contributions dans le cadre de consultations officielles.** Elles ont ainsi fait valoir le point de vue des entreprises sur des projets de développement ou de nouvelles politiques, principalement dans les domaines de l'aménagement du territoire et des infrastructures de transport. Par exemple, elles ont contribué à la définition de la stratégie de l'Union européenne pour la Macro-région Alpes.

Les cinq **membres élus qui représentent la CCI de région au sein du Comité Économique, Social et Environnemental Régional de Rhône-Alpes** (CESER) ont eux aussi porté la parole des entreprises ressortissantes dans le cadre des réflexions et avis de cette institution régionale ; laquelle est d'ailleurs présidée depuis 2013 par Sybille Desclozeaux, membre élue de la CCI de région.

En 2014 à nouveau, la CCI de région et les CCI de Rhône-Alpes se sont considérablement investies dans **l'impulsion, l'organisation et l'animation de débats pour aborder les enjeux du tissu économique,** répondre aux préoccupations des entreprises et faire émerger des solutions et opportunités de développement. À titre d'exemple, les résultats de la consultation menée auprès des entreprises régionales sur les enjeux du partenariat transatlantique Union européenne/États-Unis ont été présentés lors d'une rencontre « débat avec la société civile » à la Commission européenne.

Les CCI ont aussi organisé dans les différents bassins d'activité de la région, près de 1 000 débats, colloques et autres réunions d'échange, réunissant plusieurs dizaines de milliers de participants. Parmi les multiples missions des CCI, figure la production régulière d'études, de statistiques, d'indicateurs, d'analyses et réflexions sur les enjeux et l'activité économique de la région et de ses territoires. Une matière précieuse et autant d'outils d'aide à la décision pour les entreprises, les institutions et l'ensemble des acteurs du développement économique.

En illustration la CCI de région, avec l'appui des CCI territoriales, publie chaque trimestre les résultats d'une **enquête de conjoncture** menée auprès d'un panel représentatif du tissu des TPE-PME de la région. Chaque trimestre, la CCI de région édite également la revue **« Conjonctura »** qui rassemble tous les indicateurs de conjoncture économique disponibles au plan régional. Dans le cadre du numéro de mars de cette publication, 40 grands témoins de l'économie régionale ont présenté leurs perspectives pour leur secteur d'activité ou leur territoire. La CCI de région a également publié son bilan du commerce extérieur de Rhône-Alpes. Elle a réalisé une enquête sur l'innovation dans les PME rhônalpines, en partenariat avec l'INSEE et l'ARDI.

REJOIGNEZ-NOUS !

En 2014, la CCI de région Rhône-Alpes a développé une communication digitale adaptée et a ainsi investi ce canal de communication performant pour être aujourd'hui parmi les acteurs économiques du réseau les plus suivi. Actualités économiques, indicateurs de conjoncture, conseils aux entreprises, agenda des évènements… retrouvez toute l'information en direct de la CCI de région et des CCI de Rhône-Alpes sur Facebook et sur Twitter ainsi que sur une chaîne Dailymotion dédiée.

FOCUS > CCI NORD ISERE

OSEZ LES RÉSEAUX EN NORD ISÈRE

La CCI Nord Isère a organisé en décembre une soirée d'échanges, réunissant les réseaux d'entreprises du Nord Isère : business, performance, filières, territoire, tous étaient présents. La soirée a permis aux 200 participants de découvrir une approche innovante et dynamique du management, grâce à l'intervention du Quatuor Annesci, qui a démontré au travers de la musique l'importance de la mutualisation des savoir-faire individuels pour un savoir-faire collectif performant. Les invités étaient ensuite conviés à échanger grâce au Speed Meeting Business® organisé par la CCI Nord Isère. L'objectif : développer son relationnel, promouvoir son réseau et participer à une rencontre proactive pour son propre développement. Pleinement dans son rôle de facilitateur, la CCI Nord Isère a organisé pour la seconde fois une soirée dédiée aux réseaux d'entreprises avec la volonté d'entraîner le plus grand nombre dans les réseaux professionnels, d'en susciter de nouveaux et d'en favoriser le maillage.

FOCUS > CCI LYON

UNE NOUVELLE STRATÉGIE POUR FORMER LE TOP DES COMMERCIAUX

Pour répondre à la préoccupation n°1 des entreprises qui consiste à trouver de nouveaux marchés et de nouveaux clients, le centre de formation de la CCI de Lyon a axé sa stratégie en formation initiale sur la consolidation d'une offre consacrée au développement des affaires en complément et en partenariat avec EMLYON. Tout d'abord, le lancement de l'école EKLYA dédiée à l'action commerciale et à la vente, regroupe une quinzaine de formations Bac+2 à Bac+5 en commerce et management commercial avec un nouveau Bachelor in Business Development. Ce nouveau Bachelor est destiné à la future génération des commerciaux et business developers qui seront formés en 3 ans sur l'ensemble des problématiques de développement des affaires. Enfin, la création de l'ESTA Lyon (École Supérieure de Technologie des Affaires) répond à une demande forte des industriels de la région en recherche de managers en ingénierie d'affaires, formés à la double compétence technologique et commerciale.

2014
EN ACTIONS

- Un appui efficace aux entrepreneurs
- Des infrastructures essentielles aux besoins des territoires
- Un vaste dispositif de formation au bénéfice des entreprises et des rhônalpins
- Optimiser les ressources des CCI de Rhône-Alpes

FOCUS > CCI ARDÈCHE

LE DISPOSITIF « ALERTE COMMERCES » ÉTENDU À TOUTE L'ARDÈCHE

La CCI de l'Ardèche a mis en place un dispositif d'alerte pour avertir en temps réel les commerçants et les prestataires de services d'actes délictueux. Après une phase test concluante, conduite sur 32 communes du Nord-Ardèche, dont le bassin annonéen, ce dispositif a été progressivement étendu à l'ensemble du département en novembre 2014. Une convention départementale a été signée entre la CCI de l'Ardèche, la Préfecture, la Gendarmerie et la Police nationale. La CCI a également signé une convention relative au déploiement du dispositif, avec les villes de Privas, Le Teil et Viviers. Le Crédit Agricole Sud Rhône-Alpes est partenaire financier de l'opération. En 2014, 1 100 commerçants ont bénéficié du dispositif.

FOCUS > CCI AIN

ECOLE DE GESTION ET DE COMMERCE (EGC) DE L'AIN – BOURG-EN-BRESSE : L'ÂGE ADULTE

Les 13 étudiants de la promotion Bailly, 1re promotion de l'EGC de l'Ain – Bourg-en-Bresse, ont reçu leur diplôme lors de la cérémonie officielle en présence des représentants du monde économique et politique ainsi que des partenaires de la CCI.

Lancée en 2011 avec 16 étudiants, l'école burgienne en comptait 73 à la rentrée 2014. Elle a franchi avec succès le cap des trois années de parrainage par l'EGC de Chalon-sur-Saône. Cette autonomie a été scellée avec la mise en place du Conseil d'orientation pédagogique, instance de veille et de pilotage de l'école.

Avec cette école à Bac +3, la Chambre propose, à Bourg-en-Bresse, un cursus d'études professionnalisant et adapté aux réalités de l'entreprise dans les métiers du commerce, du marketing et de la gestion. La pédagogie s'appuie sur une immersion forte dans l'entreprise à travers des stages dans l'Ain et à l'étranger et des actions professionnelles.

FOCUS > CCI GRENOBLE

« NUIT DE L'ÉCONOMIE », LE SUCCÈS SE CONFIRME !

Organisée depuis deux ans, en décembre, par la CCI de Grenoble et le magazine Présences afin de promouvoir les entreprises de la région, la « Nuit de l'économie » confirme sa franche réussite. L'an dernier, plus de 650 entrepreneurs, décideurs et personnalités du monde économique de la région étaient réunis au Centre de Congrès WTC Grenoble. Au cours de cette soirée sont remis les traditionnels Trophées Présences qui récompensent les entreprises les plus performantes dans les catégories croissance et export. Sont également attribués les Trophées Leader de l'année, Femme chef d'entreprise et le Coup de cœur des lecteurs/internautes. Grâce au soutien de nombreux partenaires, cette soirée de gala valorise l'économie locale et ses entrepreneurs, assurant dans une ambiance festive et conviviale l'une des missions de la CCI et de son magazine.

FOCUS > CCI BEAUJOLAIS

MUTUALISATION DE LA COLLECTE DES DÉCHETS DANGEREUX

Depuis juin 2014, la CCI et la CMA proposent aux entreprises de l'agglomération de Villefranche des solutions à tarif attractif pour collecter leurs déchets dangereux et vidanger leurs séparateurs à hydrocarbures. Ces services sont effectués par des prestataires reconnus dans leur domaine d'intervention. En proposant aux entreprises de regrouper leurs commandes, la CCI associée à la CMA leur permet de réaliser des économies. Les campagnes de collecte ont lieu deux fois par an. Moins cher, moins de trajets, ce dispositif allège la facture des entreprises et participe à la préservation de l'environnement. Ces solutions sont proposées dans le cadre de la Mission Entreprises et Rivières de l'agglo qui regroupe la Communauté d'Agglomération de Villefranche Beaujolais Saône, le Syndicat Mixte des Rivières du Beaujolais, l'Agence de l'Eau Rhône Méditerranée Corse et les consulaires.

Un appui **efficace** aux entreprises

AUX CÔTÉS DES CRÉATEURS, CÉDANTS ET REPRENEURS D'ENTREPRISES

La CCI de région et les 11 CCI de Rhône-Alpes, à travers le schéma sectoriel « Création-transmission », donnent la priorité à ces deux étapes majeures de la vie de l'entreprise, dont la réussite est déterminante pour le développement de l'activité et de l'emploi.

Promouvoir l'entrepreneuriat en valorisant le métier de chef d'entreprise et en suscitant l'envie d'entreprendre est l'une des ambitions majeures du schéma « Création-transmission ». Une démarche qui a connu un point d'orgue en novembre 2014 avec la **Semaine régionale** « **Osez l'entreprise** » : les CCI ont accueilli à cette occasion **7 500 porteurs de projet potentiels** pour les informer sur la création. **2 700 rendez-vous individuels** avec des conseillers CCI ont permis aux visiteurs de préciser leur projet. Dans le même esprit, la CCI de région a été une fois encore l'un des **partenaires majeurs du Salon des entrepreneurs Lyon-Rhône-Alpes** en juin.

En matière de création d'entreprise, la CCI de région et les CCI de Rhône-Alpes s'investissent dans la vitalité entrepreneuriale des territoires par des actions ciblées et renforcées de soutien aux porteurs de projet : accueil, information, accompagnement, formation, suivi post-création… En 2014, les CCI ont traité près de **51 000 appels téléphoniques ou courriers de demandes d'information** et ont reçu près de **11 000 personnes en premier accueil. Plus de 13 000 personnes ont participé à des réunions d'information** sur l'ensemble du territoire régional. Les CCI de Rhône-Alpes ont en outre assuré **113 sessions « 5 jours pour entreprendre »**, qui ont permis à plus de **1 100** stagiaires de bien préparer leur projet. **5 400 porteurs de projets ont par ailleurs été accompagnés** dans leur création et **2 600 entreprises ont bénéficié d'un suivi post-création**.

Les CCI s'engagent également pour contribuer au maintien et au renouvellement du tissu entrepreneurial par **l'anticipation et l'accompagnement de la transmission d'entreprise** : sensibilisation des cédants (**18 300 chefs d'entreprise contactés** en 2014), accompagnement et formation des repreneurs (**1 220 chefs d'entreprise accompagnés** dans leur démarche de cession ainsi que **2 340 repreneurs**), mise en relation des vendeurs et des repreneurs. Grâce à la **base commune d'opportunités et d'annonces Transentreprise**, les candidats à la reprise d'entreprise disposent d'une ressource permettant d'accéder à des opportunités sur l'ensemble du territoire régional. En 2014, **18 900** demandes de mise en relation cédant - repreneur ont été déposées sur le site, et plus de **20 000 requêtes** sont faites chaque mois sur les offres de vente de Rhône-Alpes.

Dans un souci de recherche d'efficacité et d'efficience, toutes les actions déployées en 2014 par la CCI de région et les CCI de Rhône-Alpes en matière de création-transmission l'ont été dans le cadre d'une **coordination renforcée avec les autres opérateurs**. La CCI de région est ainsi copilote, avec la Région Rhône-Alpes, du réseau d'acteurs **Créafil Rhône-Alpes**.

Suivant les préconisations de CCI France, la CCI de région et les CCI de Rhône-Alpes ont par ailleurs poursuivi leur **travail d'harmonisation de toutes leurs prestations** proposées aux créateurs, repreneurs et cédants. Leur but est de capitaliser les meilleures pratiques en matière de soutien, tout en rendant plus lisible leur palette de services.

Au quotidien, les CCI de Rhône-Alpes ont veillé à **assurer et simplifier les formalités administratives de leurs entreprises ressortissantes**. En 2014, les centres de formalités des entreprises ont ainsi traité plus de **78 400 dossiers de formalités** (immatriculations, modifications de situation, radiations) et **7 900 dossiers « aide aux demandeurs d'emploi créant ou reprenant une entreprise »** (Accre).

5 400

porteurs de projets ont été accompagnés dans leur création par les CCI de Rhône-Alpes en 2014

FOCUS > CCI ARDECHE

LES TROPHÉES DE L'INNOVATION

En partenariat avec le Groupe Dauphiné Média, la CCI de l'Ardèche a organisé un évènement d'envergure et à forte notoriété, pour mettre en avant les entreprises ardéchoises qui innovent, le 25 septembre 2014, à Saint-Péray.

Au cours de cette soirée, 7 trophées ont été remis à des entreprises reconnues comme les plus innovantes de l'Ardèche, dans 7 catégories : Industrie, Commerce, Services, Tourisme, Innovation produits, Innovation sociale et solidaire, Jeune entreprise innovante. Elles ont été choisies, parmi plus de trente nominés, par un jury totalement indépendant. Cet évènement, qui était une première en Ardèche, a rassemblé plus de 300 chefs d'entreprise leaders dans le département.

FOCUS > CCI NORD ISERE

MON ENTREPRISE CRÉE DE LA VALEUR AJOUTÉE : UNE DÉMARCHE D'ANCRAGE TERRITORIAL

Engagée depuis de nombreuses années dans la promotion des entreprises qui créent de la valeur sur le territoire, la CCI Nord Isère a renforcé ses actions au travers d'une nouvelle démarche « Mon entreprise crée de la valeur ajoutée ». Lancée le 23 septembre 2014, elle s'adresse aux entreprises de services et aux industriels, et permet de valoriser celles qui jouent la carte de l'ancrage territorial au travers de leurs actions et de leurs valeurs. La démarche s'appuie sur une charte d'engagement et une labellisation. Chaque entreprise peut être labellisée (pour une année) en présentant une action validée par « Mon entreprise crée de la valeur ». Avec cette démarche, la CCI Nord Isère agit ainsi aux côtés des entreprises pour préserver et créer des emplois induits par la production et la vente de leurs produits. Car plus la valeur économique est produite sur le territoire, plus elle contribue à le rendre fort, compétitif et dynamique.

ACCOMPAGNER LES ENTREPRISES DE L'INDUSTRIE ET DES SERVICES DANS LEUR DEVELOPPEMENT

Rhône-Alpes est la première région industrielle de France en termes d'emplois, de production et de sous-traitance industrielle. Ce tissu productif est un des piliers de nos performances et de notre rayonnement économique. Il est donc essentiel pour la CCI de région et les CCI de Rhône-Alpes de l'accompagner toujours plus dans son développement.

Dans ce contexte, les CCI déploient dans leur **schéma « Industrie et services, appui aux entreprises »** une action volontariste : innovation et compétitivité, développement commercial des entreprises, accompagnement en matière de financement, intelligence économique…

Ainsi, en 2014, les CCI de Rhône-Alpes ont organisé **676** réunions d'information sur ces sujets, auxquelles ont assisté plus de **20 000 participants** ; et les conseillers spécialisés des CCI ont rencontré **4 799 PME dans le cadre de rendez-vous individuels.**

Les conseillers CCI ont identifié et sont intervenus dans le cadre de 5 804 projets d'entreprises. Parmi ceux-ci, **1 343** ont fait l'objet d'un accompagnement renforcé, individuel ou collectif.

À noter que les actions d'accompagnement renforcées font l'objet de partenariats des CCI avec, principalement, la Région, l'État et l'Europe.

Il est à noter parmi ces accompagnements :

- **Les accompagnements à l'innovation et à la compétitivité. Avec le soutien de partenaires tels que la Région et l'Europe, les CCI ont accompagné 2 658 TPE et PME** sur ces sujets. En outre des événements majeurs comme **les journées de l'innovation** dans les territoires, viennent renforcer ces accompagnements par une mise en réseau des entreprises. À signaler au niveau régional les journées de rencontres d'affaires et technologiques « **Green Days** » sur le salon Pollutec, organisées par la CCI de région et les CCI de Rhône-Alpes dans le cadre d'**Enterprise Europe Network**, afin de favoriser les partenariats européens dans le domaine de l'environnement ; ces « Green Days » ont réuni **223 entreprises et centres de recherche** de **25 pays** et donné lieu à **614 rendez-vous bilatéraux**. Des rendez-vous avec des experts ont également été organisés, notamment avec la présence sur le stand de la Commission Européenne.
- Le programme **« Commercial PME »**, conçu par le réseau des CCI de Rhône-Alpes pour venir en appui aux entreprises qui souhaitent initier, structurer et rendre plus performante leur fonction commerciale et marketing. Ce programme avait fait l'objet d'un déploiement rapide en 2013 ; il a vu ses volumes renforcés en 2014. Ainsi, en fin d'année, **215 entreprises** étaient en cours d'accompagnement dans ce programme, ce suivi s'établissant sur une durée d'un an. Ce programme est financé par la Région, l'État et l'Europe dans le cadre du **PLAN PME**.

Autre activité emblématique des CCI, l'appui au financement des entreprises. Les conseillers CCI appuient les entreprises dans l'analyse de leurs besoins et dans l'identification des dispositifs adéquats ; ils peuvent également aider les entreprises dans l'obtention d'aides, en lien avec d'autres acteurs comme Bpifrance.

Les CCI ont par ailleurs mis en place des dispositifs spécifiques sur le sujet du financement des entreprises :

- L'outil national **les-aides.fr**, site des CCI sur les aides financières et techniques aux entreprises, a permis de diffuser près de **145 360 fiches d'informations en Rhône-Alpes** auprès des entreprises et porteurs de projet.
- Le dispositif **« Place d'Échange »** place financière dite « à capitaux patients » créée par la CCI de Lyon avec le soutien de la CCI de région et des CCI de Rhône-Alpes ; Place d'Échange est entré en phase opérationnelle en juillet 2104.
- Par ailleurs, une action pilote à destination des PME innovantes a été initiée sur la recherche de financeurs européens dans le cadre d'**Enterprise Europe Network**.

Enfin, concernant la thématique « Intelligence Économique », la CCI de région et les CCI de Rhône-Alpes ont poursuivi leurs actions de sensibilisation ; elles ont touché **676 entreprises** sur des enjeux de protection d'informations stratégiques et de surveillance active de leur environnement concurrentiel ; de plus, elles se sont fait le relais de messages d'alerte relatifs aux escroqueries et cyberattaques dont les formes n'ont cessé d'évoluer. Toujours sur des sujets liés à l'intelligence économique, **418 projets d'entreprises** ont été accompagnés par les conseillers des CCI de Rhône-Alpes. Ces indicateurs ne mesurant que quelques actions ciblées, ils ne traduisent que partiellement l'action Intelligence Économique des CCI, réalisée pour une part majeure de façon transversale à l'ensemble des thématiques. À titre d'exemple : la veille, la Propriété Industrielle, la normalisation sont abordées au titre de l'Innovation & compétitivité, et des formations telles que « Organiser sa collecte d'informations et sa veille » au titre de l'action Commercial PME.

20 000

participants ont assisté au 676 réunions
organisées par les CCI de Rhône-Alpes en 2014

« 2014 année de l'innovation avec les CCI »

Les CCI de Rhône-Alpes ont porté l'action nationale **« 2014 année de l'innovation avec les CCI »**. Cette opération ambitieuse a mis en avant « l'innovation pour tous », quelle que soit la taille et le secteur d'activité des entreprises, tout en leur fournissant informations, méthodes et outils leur permettant d'avoir un temps d'avance pour agir.

43 événements et actions se sont inscrits dans cette année de l'innovation autour de **7 thématiques** (Intelligence Économique et veille stratégique, Co-conception, Marketing et Design, Technologies clés, Territoires d'innovation, Management de l'innovation, financement, RH…) dans le cadre de journées de l'innovation, de rendez-vous d'experts, d'ateliers pratiques, de conférences ciblées, de témoignages d'entrepreneurs.

Par ailleurs un autre événement national, **« La Semaine de l'Industrie »**, a permis de promouvoir les savoir-faire régionaux et de faire découvrir, notamment aux jeunes, les métiers de l'industrie via **130 événements** organisés en Rhône-Alpes par les CCI et les autres acteurs. Parmi ces événements les Journées Portes Ouvertes en entreprises, des forums métiers, des interventions de professionnels en classe…

2014 année de
l'INNOVATION
avec les CCI

Les CCI de Rhône-Alpes agissent en interaction et complémentarité avec les acteurs de l'innovation et de la compétitivité. Au niveau régional, trois partenariats ont été amorcés ou renouvelés en 2014

- Le dispositif novateur de **plateforme multiservices baptisée « UP Rhône-Alpes »** ; cette plateforme, initiée en lien avec BPI et Business France par la Chambre de commerce et d'industrie de région, la Région Rhône-Alpes et ses agences, mobilise les expertises de tous les partenaires auprès des entreprises à haut potentiel. Ces entreprises peuvent ainsi bénéficier d'un accompagnement dans leur stratégie d'innovation, de développement à l'international et d'ingénierie de financement. Elles sont suivies par le contact de proximité du réseau des CCI territoriales, porte d'entrée du dispositif, et par un référent unique tout au long du parcours d'accompagnement.
- En cohérence avec le dispositif précédent, 2014 a été une année de préparation de l'intégration des agences de la Région au nouveau consortium Enterprise Europe Network pour Rhône-Alpes et Auvergne ; cette intégration est effective pour la nouvelle programmation, depuis janvier 2015.
- Enfin, dans le cadre d'un partenariat avec la Région Rhône-Alpes, les équipes de la CCI de région et de l'ARDI collaborent pour délivrer un service de veille à destination des adhérents de certains pôles et clusters rhônalpins.

418

projets d'entreprises accompagnés par les conseillers des CCI de Rhône-Alpes

FOCUS > CCI NORD ISERE

LES NUITS DE L'ORIENTATION

La CCI Nord Isère a organisé en 2014 sa première édition des Nuits de l'orientation. Concept national, les Nuits de l'orientation sont déclinées dans les CCI pour permettre aux jeunes de « s'orienter sans stress » selon la formule. La CCI Nord Isère, en 2014, a ainsi consacré une soirée entière à l'orientation, avec l'appui de professionnels à même d'aider les jeunes dans leurs questionnements. Plus qu'un salon d'information, cette Nuit de l'orientation s'est traduite par : un espace multimédia pour répondre à la question « Quels métiers pour moi ? » ; un espace Speed Dating pour permettre aux jeunes et aux entreprises de se rencontrer et échanger sur les besoins et les attentes de chacun ; un espace Orientation pour faire le point sur le projet professionnel ; et un espace Conférence pour débattre sur le sujet du « Travailler avec plaisir ».

Cette opération fait partie des enjeux de demain dans le cadre du Service Public Régional de l'Orientation mais aussi dans le cadre du rapprochement école et entreprise, thématique sur laquelle les CCI sont déjà pleinement investies.

FOCUS > CCI SAINT-ETIENNE MONTBRISON

JPO SCHOOL : 3 500 JEUNES ACCOMPAGNÉS DANS LEUR RÉFLEXION D'ORIENTATION

Avec les Journées Portes Ouvertes Entreprises, la CCI Saint-Etienne Montbrison a créé un véritable rendez-vous de valorisation de l'activité économique de son territoire avec 8 500 visiteurs en 2014 et une progression de + 118% de jeunes en 3 ans.

Forte de ce succès, elle a créé le « JPO School » en partenariat avec le Conseil départemental, un événement dédié à la découverte de l'entreprise pour les collégiens.

Pendant 15 jours, la CCI a accueilli les jeunes, leur a présenté les atouts économiques du territoire et les a guidé en bus sur le terrain, à la visite des entreprises. Les élèves, à l'issu de leur parcours, et dans le cadre d'un projet pédagogique, ont présenté devant un auditoire de plus de 200 personnes le fruit de leurs découvertes.

FOCUS > CCI ROANNE

L'INSTANT NUMÉRIQUE

La CCI, en partenariat avec Roannais Agglomération et Numelink, a organisé le 18 septembre 2014 le premier salon B to B dédié à la filière numérique. Cet évènement a accueilli 900 personnes, 90 stands de professionnels et de démonstrations, 15 ateliers, une conférence plénière, une table ronde sur la sécurité des systèmes d'information. 4 trophées récompensant des démarches innovantes et 2 000 € de lots ont été remis. 95% des exposants et visiteurs se sont déclarés satisfaits de cette première édition et 84 % ont déclaré qu'ils reviendront lors de la seconde édition.

FOCUS > CCI DRÔME

RIST : UN JOLI PIED DE NEZ À LA CRISE

Malgré un contexte économique difficile, les Rencontres Interrégionales de Sous-Traitance ont affiché complet avec 355 exposants. Ce chiffre record démontre le dynamisme dont font preuve les entreprises de sous-traitance. Quant à la fréquentation, 4 394 visiteurs ont été enregistrés. Un visitorat jugé très professionnel et de qualité par une majorité des participants. Cette 27e édition a été ponctuée par des temps forts telle la venue de Pierre Gattaz, Président national du Medef, et celle de François Fillon, ancien premier ministre.

LE COMMERCE, UN RÔLE MAJEUR DANS L'ÉCONOMIE RÉGIONALE

Au-delà de sa seule activité marchande, le commerce assure également bien d'autres fonctions. Dans une société en perte de repères, il apporte du lien social et du contact humain. Il participe aussi à l'aménagement du territoire et à la qualité de vie, notamment dans nos villages et nos quartiers.

En Rhône-Alpes, ce ne sont pas moins de **60 000 points de vente et près de 300 000 emplois** qui font la force du commerce de proximité. Favoriser le maillage commercial du territoire, c'est l'une des priorités de la CCI de région et des 11 CCI de Rhône-Alpes, qui se traduit par la mise en place d'un schéma sectoriel spécifique. Et sur le terrain, près de **90 conseillers** sont au service des entrepreneurs.

L'année 2014 a permis de poursuivre ou d'engager un ensemble d'actions utiles aux intérêts du commerce dans le cadre de ce schéma. Le premier axe de travail a porté sur le développement de l'**information économique**, nécessaire à la définition des actions des CCI, utile aux commerçants pour positionner leur activité et leurs résultats, et aux responsables publics. Pendant l'année, les CCI de Rhône-Alpes ont conduit, seules ou en partenariat, **32 études territoriales** qui ont fait l'objet d'autant de réunions de partage et promotion des résultats. Elles ont également réalisé mensuellement l'étude **« Conjoncture Commerce »** qui, grâce à la participation de plus de **1 300 correspondants volontaires**, analyse l'évolution des chiffres d'affaires par branche d'activité.

Les CCI de Rhône-Alpes ont déployé en 2014 **un ensemble d'actions visant à la professionnalisation des entreprises commerciales,** des unions commerciales et de la gestion de centre-ville.

Parmi les initiatives les plus marquantes, on peut relever **le programme régional « Alerte Commerces »**, qui a mobilisé près de **3 500** commerçants autour de la question essentielle de la sécurité. Plus de **40 réunions d'information** ont également été organisées par les CCI en collaboration étroite avec les services publics de sécurité. Un guide régional sur la sécurité des commerçants a par ailleurs été conçu et largement diffusé.

L'action relative au **commerce non sédentaire** a aussi été une priorité pour les CCI. **14 actions** de promotion des marchés ont pu être mises en œuvre et **22 communes** ont bénéficié d'un accompagnement sur ce thème. Plus de **3 000 cartes de commerçants non sédentaires** ont été délivrées.

Parmi les axes forts du schéma sectoriel commerce figure, par ailleurs, **le soutien et l'accompagnement des 600 unions commerciales** que compte la région Rhône-Alpes. **454 associations de commerçants ou fédérations** ont été accompagnées sur divers projets. Les CCI ont aussi apporté leur appui à **23 structures** de **management de centre-ville** et à **25 communes rurales** pour préserver ou implanter des activités commerciales.

D'autres actions ont permis de toucher largement le tissu commercial de la région. **Sur la question majeure du e-commerce**, **812 entreprises** ont été accompagnées et **41 réunions d'information** ou évènements divers organisés. Un soutien a été apporté à **259 commerces** sur le thème **« modernisation et design des points de vente »** et à plus de **100 entreprises** sur les questions relatives au **développement durable** (éclairage, énergie, document unique).

Compte tenu de la réglementation en vigueur, 2014 aura été pour les CCI **une année de forte montée en puissance de la thématique « accessibilité »**. **3 300 commerces** ont été sensibilisés, **72 réunions d'informations** organisées et **641 prédiagnostics** réalisés en entreprise. Les CCI de Rhône-Alpes ont représenté les intérêts des commerces de la région en participant à **166 réunions** de commissions d'accessibilité.

Un important travail a été conduit en matière de valorisation des savoir-faire : plus de **50 entreprises et unions commerciales** ont été mises à l'honneur dans le cadre de manifestations locales organisées par les CCI. **5 commerçants rhônalpins** ont également reçu un prix national **« Mercure et Panonceau d'Or 2014 »** du Challenge du commerce et des services.

L'opération des CCI « À deux pas » a été reconduite avec succès du 8 au 18 octobre 2014. Cette grande opération d'animation et de promotion du commerce s'est déclinée dans près de **400 communes**. Elle a enregistré une forte participation avec **200 unions commerciales** et près de **5 000 entreprises** engagées.

À travers l'axe d'action « grands projets et communication d'influence », les CCI marquent leur volonté **de mieux faire reconnaître l'importance de l'activité commerciale et les réalités de ce secteur.** Il s'agit en particulier d'orienter, dans la mesure du possible, les décisions prises en matière d'urbanisme commercial, afin que celles-ci permettent un développement harmonieux du commerce. En 2014, les CCI ont organisé plusieurs réunions d'informations, rédigé 164 contributions aux volets commerce des documents d'urbanisme (Document d'Aménagement Commercial, Plan Local d'Urbanisme, alignements commerciaux…) ou émis 10 avis dans le cadre de la mise en place par les collectivités locales du droit de préemption sur les fonds de commerce.

Les CCI de Rhône-Alpes se sont investies en **collaboration avec les services de l'État dans de nombreuses opérations d'aménagement rurales ou urbaines** (FISAC et autres financements locaux) et ont aidé près de 200 entreprises ou unions commerciales à monter des dossiers d'aides directes.

Elles se sont enfin impliquées **au côté du Conseil régional dans les CDDRA** (Contrat de Développement Durable Rhône-Alpes, dispositif d'aide au développement des territoires du Conseil régional) et dans de nombreuses démarches IMPL (Institut de Management des Pratiques Locales) en faveur de l'économie de proximité.

3 500

commerçants mobilisés dans l'opération « Alerte commerces ». Plus de 40 réunions ont été organisées par les CCI de Rhône-Alpes sur les questions de sécurité

FOCUS > CCI AIN

LA « PLATEFORME » EST LANCÉE

En lançant, « La Plateforme » le 17 novembre 2014, lors de la clôture de l'opération « À deux pas », la Chambre de Commerce et d'Industrie de l'Ain a mis à disposition des bureaux des Unions commerciales un site Internet collaboratif : une boîte à outils pour faciliter et multiplier les échanges entre la CCI et les Unions ainsi qu'inter Unions commerciales. Disponible 24h/24, toute l'année, « La Plateforme » centralise les informations utiles, les échanges d'expériences et plus largement les programmes d'accompagnement de la CCI… Cette réalisation, qui s'inscrit dans des actions visant à développer les usages du e-commerce, offre également aux Unions commerciales un espace privatif pour leurs documents internes.
Le lancement s'accompagne d'une formation sur le terrain, sur chacun des bassins économiques de l'Ain, afin de permettre aux utilisateurs de s'approprier ce nouvel outil.

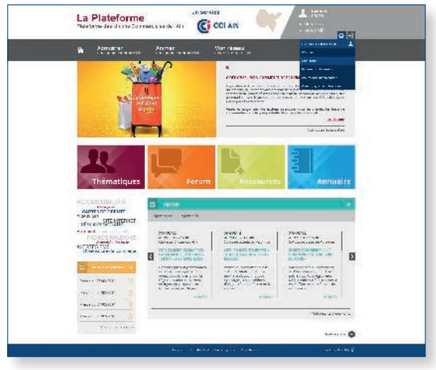

ENCOURAGER LE DÉVELOPPEMENT INTERNATIONAL

Située au cœur de l'Europe, à la frontière de marchés en croissance, la région Rhône-Alpes est tournée vers l'international. Avec plus de 9 500 exportateurs réguliers et de nombreuses entreprises désireuses de trouver une croissance externe hors des frontières de l'hexagone, la région présente un potentiel d'internationalisation très fort.

Pour CCI International Rhône-Alpes, l'export est un facteur majeur du développement économique des entreprises de la région ; c'est aussi une démarche stratégique qui mérite un accompagnement structuré.

Avec la création et la mise en œuvre de CCI International Rhône-Alpes, qui s'inscrivent dans la droite ligne de leur **schéma sectoriel « International »**, les CCI de Rhône-Alpes entendent faire de la conquête des marchés étrangers un enjeu capital pour toutes les entreprises du territoire qui y trouvent un intérêt.

L'année 2014 a été marquée par un renforcement du dispositif CCI International Rhône-Alpes, et un déploiement important de la marque avec la labellisation et l'homogénéisation régionale de son catalogue de prestations. L'offre CCI International Rhône-Alpes se concentre principalement sur la **formation, l'information, le diagnostic et l'accompagnement des entreprises dans leur démarche export,** ainsi que la délivrance de formalités internationales.

L'offre CCI International Rhône-Alpes se compose ainsi des prestations suivantes :

- **Go Export :** programme complet de structuration de la démarche export. Il est composé de plusieurs méthodes répondant chacune au degré d'avancement de la réflexion export de l'entreprise. Le programme Go Export fait partie du Plan PME du Conseil régional Rhône-Alpes. 129 entreprises ont suivi ce programme en 2014.
- **EPI :** accompagnement pendant un an pour la mise en œuvre des premières actions définies dans le plan d'action export de l'entreprise élaboré en amont avec la CCI.
- **Expo+/Mission+ :** préparation et suivi personnalisés dans le cadre d'une mission de prospection à l'étranger ou d'une exposition sur un salon international.
- **Veille salon :** étude terrain sur un salon international du potentiel de la démarche international de l'entreprise.
- **MAPEM (Marchés Publics Europe et Maghreb) :** programme d'accompagnement dans la procédure de marchés publics européens et du Maghreb.
- **Optilog :** programme d'accompagnement sur-mesure sur les risques et opportunités logistiques liés à la démarche export de l'entreprise.

2014 a également vu la continuité du déploiement de l'outil **GEFI** (Gestion Electronique des Formalités Internationales) dans tous les territoires, permettant un gain de productivité dans la délivrance des formalités internationales.

Sur l'ensemble de l'année, l'activité des conseillers et opérateurs CCI International Rhône-Alpes s'est traduite :

- par la **sensibilisation et l'accompagnement à l'international de 6 000 entreprises,**
- par **l'organisation de plus de 150 journées pays** permettant aux entreprises d'aborder leur démarche à l'international en prenant en compte les spécificités de chaque marché,
- par le traitement de **163 146 formalités internationales** dans le cadre des échanges internationaux des entreprises.

Les CCI, porte d'entrée des entreprises vers l'international

Cette activité des CCI est pleinement inscrite dans le dispositif de **L'équipe Rhône-Alpes de l'export** réunissant l'ensemble des acteurs de l'appui à l'internationalisation des entreprises*. Dès 2011, Rhône-Alpes a été l'une des premières régions où a été signée une Charte de partenariat stratégique pour l'accompagnement à l'export des entreprises, traduction d'une ambition partagée par l'État, la Région Rhône-Alpes et la CCI de région Rhône-Alpes. Au cours de 2014, L'équipe Rhône-Alpes de l'export, guichet unique pour l'accompagnement des entreprises, a poursuivi sa structuration. Elle assure une offre formalisée et lisible de produits et services à destination des entreprises désireuses de développer leur activité à l'international, s'implanter à l'étranger et recruter les profils adaptés, financer le développement de leur chiffre d'affaires à l'export... Dans le cadre de ce guichet unique, les CCI, acteurs de proximité, sont la porte d'entrée naturelle des chefs d'entreprise. Le Plan Régional d'Internationalisation des Entreprises (PRIE) de la Région a de surcroît confié à la CCI de région l'organisation du contact de proximité à travers les 11 CCI de Rhône-Alpes ainsi que le chantier accompagnement des entreprises.

L'équipe Rhône-Alpes de l'export a participé à la réussite de la **6e Quinzaine de l'International** 2014, organisée par CCI International Rhône-Alpes, qui a permis, via des manifestations organisées dans l'ensemble de la région, de sensibiliser et d'informer sur le développement à l'international **803 entreprises**. **1 041 personnes ont participé aux conférences et ateliers, 1 346 rendez-vous individuels ont été réalisés et 40 pays ont été représentés.**

En 2014, **Rhône-Alpes a également eu l'opportunité d'accueillir l'événement Futurallia**. Ce forum, organisé chaque année, se déroule en alternance en France et à l'étranger sur deux jours durant lesquels des entreprises venues du monde entier participent à des rendez-vous sous forme de speed-dating d'affaires. En 2014, Futurallia Rhône-Alpes a rassemblé **700 entreprises venant de 33 pays différents (850 participants)**. Ces dernières ont eu l'occasion de rencontrer de futurs partenaires, s'étendre sur de nouveaux marchés et bénéficier de conseils d'experts pour mener à bien des démarches commerciales à l'international au cours de **7 300** rendez-vous B to B. **De très nombreux secteurs d'activités étaient représentés,** allant de l'aéronautique au textile, en passant par l'agroalimentaire, la santé et l'automobile.

** État, Région Rhône-Alpes, CCI de région Rhône-Alpes, avec Business France ; Comité régional des CCEF, COFACE, BpiFrance, MEDEF Rhône-Alpes, CGPME Rhône-Alpes, OSCI, CRMA Rhône-Alpes.*

163 146

formalités internationales traitées par les CCI de Rhône-Alpes dans le cadre des échanges internationaux des entreprises

FOCUS > CCI LYON

UNE SOLUTION DE FINANCEMENT PARTICIPATIF DÉDIÉE AUX ENTREPRENEURS INNOVANTS DE RHÔNE-ALPES

Le crowdfunding, ou financement participatif, permet aux particuliers de se regrouper via une plateforme web pour investir dans des projets à fort potentiel. C'est une solution souple et simple à mettre en œuvre, permettant de compléter le financement des entreprises dans les premières phases de leur développement et de mobiliser le grand public autour des jeunes entreprises les plus prometteuses et de leurs dirigeants. Ainsi, pour faciliter le capital amorçage, la CCI de Lyon a noué un partenariat avec la plateforme WiSEED, qui gère une communauté de 44 000 investisseurs, dans le but de créer un espace dédié aux entrepreneurs innovants de Lyon et de Rhône-Alpes : Crowd Avenue. Cet espace s'adresse à tous les internautes investisseurs, particuliers ou professionnels, rhônalpins ou non. Les sociétés présentées ont été détectées, analysées et sélectionnées par les équipes de WiSEED et de la CCI de Lyon.

Crowd Avenue
LYON RHÔNE-ALPES

LES ENTREPRISES DU TOURISME, L'ATOUT DU TERRITOIRE

Les CCI de Rhône-Alpes sont aux côtés des professionnels du tourisme pour les informer, les former, les accompagner dans leur développement. Le tourisme constitue en effet une filière économique particulièrement créatrice de richesses et d'emplois en Rhône-Alpes caractérisée par un taux de croissance constant, des emplois non délocalisables et facteurs d'insertion, une contribution à l'aménagement des territoires.

À travers un schéma sectoriel spécifique, la CCI de région et les CCI de Rhône-Alpes ont défini une feuille de route pour aider les entreprises touristiques à **développer leur compétitivité**, pour soutenir la structuration et la **performance collective de la filière touristique**, pour contribuer au **développement de la consommation touristique** et pour **représenter les intérêts généraux** des entreprises du tourisme. Cette stratégie globale prend en compte la grande diversité du tourisme régional : montagne, plaines et collines, méridional, affaires/tourisme urbain.

Afin d'accompagner les entreprises du tourisme dans leur développement, les **axes d'intervention des CCI de Rhône-Alpes** sont multiples, dans une logique d'adéquation avec leurs enjeux et les besoins qu'elles expriment : mises aux normes (accessibilité, classement, hygiène), marques et labels, constitution de dossiers d'aides, numérique, développement durable…

En 2014, **269 pré-diagnostics** de besoins ont été réalisés par les CCI de Rhône-Alpes et **369 entreprises du tourisme** ont bénéficié de conseils individuels sur-mesure.

2014 a été particulièrement marquée par des actions d'information, de sensibilisation et d'accompagnement des entreprises du tourisme dans leurs mises aux normes, notamment en matière d'**accessibilité** afin de les orienter au mieux dans leurs démarches. Plus de **670 entreprises** ont ainsi participé aux **41 ateliers d'information** et de sensibilisation aux évolutions réglementaires et **279 entreprises** ont bénéficié d'un accompagnement individuel sur cette thématique.

Les actions en faveur du développement du **e-tourisme** ont été amplifiées en 2014, avec **330** entreprises informées et sensibilisées au travers de **61 ateliers, forums ou conférences.** Le **développement durable** est également l'une des préoccupations des entreprises du tourisme et **43** ont ainsi été accompagnées sur ces sujets.

Dans un objectif de différenciation et de montée en gamme de leurs prestations, les entreprises du tourisme peuvent obtenir des **marques, titres et labels**. Ainsi, **34 entreprises** ont été accompagnées dans leur démarche d'obtention du titre de **« Maître Restaurateur »** et **80 entreprises** ont suivi la démarche Engagement Tourisme Qualité Rhône-Alpes en vue d'obtenir la marque Qualité Tourisme™.

Suite à l'appel à candidatures sur les « Contrats de Destination » lancé par l'État fin 2014, la CCI de région et les CCI de Rhône-Alpes concernées sont partenaires du Contrat **« Voyage dans les Alpes »**. Porté par la Grande Traversée des Alpes pour le compte du Comité de Massif des Alpes, ce contrat vise à développer l'itinérance alpine auprès de **6 marchés cibles** de clientèles européennes. Les CCI de Rhône-Alpes sont engagées dans le volet dédié à la qualité de l'accueil et à l'accompagnement des professionnels.

Les CCI de Rhône-Alpes proposent aux entreprises du tourisme des **formations** en langues étrangères, des formations réglementaires et des formations liées à leurs métiers. **296 actions de formation** ont ainsi permis à **613 entreprises du tourisme** de développer les compétences de leur personnel permanent et saisonnier.

Afin de renforcer la performance collective de la filière touristique, les CCI de Rhône-Alpes animent **des groupements professionnels, clubs et réseaux d'entreprises**, représentant **1 159 établissements.**

La CCI de région est partenaire de la **Fédération Régionale de l'Hôtellerie de Plein Air** et de **Camping Qualité Rhône-Alpes**, afin d'accompagner les campings dans leur développement, dans leur démarche qualité et de leur proposer des actions d'information, de sensibilisation et de formation répondant à leurs besoins spécifiques. **62 établissements** de l'hôtellerie de plein air ont ainsi fait l'objet d'un accompagnement.

Pour contribuer au développement de la consommation touristique en Rhône-Alpes, **4 CCI** sont impliquées dans le dispositif **« Bistrots de Pays »**. **15 actions** ont été réalisées dans ce cadre impliquant **35 établissements.**

Les CCI de Rhône-Alpes ont également initié ou soutenu **39 évènements**, fédérant **932 entreprises**, afin de promouvoir les savoir-faire et atouts touristiques des territoires.

Dans le cadre de la convention avec **Rhône-Alpes Tourisme**, la CCI de région a été partenaire de la manifestation **« Destination Vignobles »**. Cet évènement, qui a pour objectif de promouvoir le développement de l'œnotourisme en Rhône-Alpes, permet de mettre en relation des professionnels du tourisme viti-vinicole régionaux avec des tours opérateurs internationaux.

Afin de contribuer au développement du tourisme industriel en Rhône-Alpes, **5 CCI** proposent l'opération **« Journées Portes Ouvertes des Entreprises »**, qui a permis en 2014 à **25 800** visiteurs de découvrir les coulisses de **496 entreprises**.

Dans le cadre de leur mission de **représentation des intérêts généraux des entreprises du tourisme**, les CCI de Rhône-Alpes ont été partenaires de l'État dans l'organisation des Assises Régionales du Tourisme, qui se sont tenues en février 2014 à Chambéry et ont rassemblé plus de **400** personnes, collectivités locales, professionnels et institutionnels du tourisme.

670

entreprises du tourisme ont participé aux 41 ateliers d'information et de sensibilisation aux évolutions réglementaires organisés par les CCI de Rhône-Alpes

FOCUS > CCI SAVOIE

ORGANISATION DES RENCONTRES DES CCI DE MONTAGNE

La CCI Savoie a organisé le 20 novembre 2014, les Rencontres des CCI de Montagne. Les présidents des CCI de montagne ont échangé sur les bonnes pratiques pour réveiller les lits dormants et ont contribué à enrichir la feuille de route gouvernementale sur les assises de la ruralité. Sans oublier l'action des CCI de montagne qui a permis d'aboutir à la publication d'un nouveau calendrier scolaire prenant en compte l'intérêt économique et social des territoires touristiques de montagne.
Après « fais ta trace mais ne laisse pas de traces ! », ces rencontres ont été l'occasion de s'associer une nouvelle fois avec l'ESF, ainsi que la FFSE et DSF pour l'opération Snow Working des entreprises. Elle consiste à identifier une station de ski proposant des produits sportifs spécifiques adaptés aux besoins des entreprises. Une belle promotion de la montagne auprès de cette cible.

FOCUS > CCI HAUTE-SAVOIE

ACCESSIBILITÉ : ACCOMPAGNER LES PROFESSIONNELS

Faciliter l'adaptation des entreprises aux évolutions de la règlementation est une des préoccupations de la CCI Haute-Savoie. En 2014, elle a notamment proposé un accompagnement spécifique aux commerçants et professionnels du tourisme soucieux de s'informer et/ou d'évaluer l'accessibilité de leur établissement aux personnes à mobilité réduite. Et ce, pour être en accord avec la loi du 1er janvier 2015. 60 d'entre eux ont ainsi participé à l'une des quatre réunions d'informations. Près de 200 ont également bénéficié d'un accompagnement individuel pour apprécier le niveau de conformité de leur établissement et identifier les actions à mettre en œuvre. La CCI Haute-Savoie met par ailleurs à leur disposition des notices d'informations sur la réglementation relative aux établissements recevant du public-ERP et aux Ad'AP (agendas d'accessibilité programmée).

RÉUSSIR LA MUTATION VERS UN DÉVELOPPEMENT DURABLE

Exigence ou nécessité, la performance environnementale est de plus en plus prégnante dans la stratégie des entreprises. Mais le défi du développement durable est bien souvent difficile à relever, en particulier pour les petites entreprises. C'est la raison pour laquelle les CCI de Rhône-Alpes s'engagent à leurs côtés pour les accompagner efficacement.

Plus que jamais dans une période où les entrepreneurs manquent de visibilité, voient leur marge et leur capacité d'investissement s'éroder et s'inquiètent même parfois pour la survie de leur entreprise, il nous appartient de proposer aux entreprises des actions d'accompagnement avec un objectif affiché de rentabilité et un retour sur investissement sinon immédiat, en tout cas rapide. C'est le cas en particulier des programmes « Optim'Energie » ou « Optim'déchets » qui, comme leurs noms l'indiquent, ont vocation à optimiser la gestion des déchets et des consommations d'énergie donc à proposer des actions significatives et économiquement rentables.

Au total en 2014, les CCI de Rhône-Alpes ont accompagné plus de **900 entreprises** pour leur apporter un soutien technique, réglementaire ou organisationnel afin de les conseiller, collectivement ou individuellement, dans la diminution de leur empreinte environnementale dans de nombreux domaines : système de management (environnement, énergie, qualité et sécurité), Responsabilité Sociétale des Entreprises (RSE), éco-conception, prévention de la production et gestion des déchets, transports de marchandises (Charte CO2) et mobilité des salariés (PDE, PDIE)…
Cette démarche de soutien correspond à la vocation naturelle des CCI mais elle répond aussi à un engagement fort des CCI de Rhône Alpes consacré en 2011 par l'adoption du schéma sectoriel « Développement Durable ».

Toujours plus d'efficacité et de simplicité

Cette thématique est aujourd'hui un axe stratégique fort des CCI de la région dans lequel sont engagés nombre d'élus consulaires et qui mobilise en permanence **20 à 25 conseillers spécialisés** sur l'ensemble du territoire de Rhône-Alpes. C'est également **une stratégie pleinement opérationnelle** qui s'appuie sur la forte expérience de travail en réseau des CCI dans le domaine de l'environnement et sur la qualité des partenariats régionaux entretenus depuis de nombreuses années avec différents acteurs, au premier rang desquels l'ADEME et la Région.

En 2014, les CCI de Rhône-Alpes ont assuré une importante **mission d'information et de sensibilisation** des entreprises. Si la maturité générale des chefs d'entreprise en matière de développement durable progresse, cette mission reste fondamentale et constitue bien souvent, comme le confirme et l'illustre la troisième publication du baromètre régional « TPE/PME et Développement Durable », un préalable nécessaire à l'engagement d'actions concrètes. Qu'il s'agisse de répondre aux demandes spontanées des entreprises ou bien d'organiser divers événements pour informer les entreprises sur des sujets qu'elles ne connaissent pas ou peu, **les CCI se sont adressées directement à plus de 3 500 chefs d'entreprise en 2014.**

Les CCI ont consacré une part significative de leur action à la promotion et la maitrise des consommations d'énergie. Près de **150 visites énergie** ont été réalisées durant l'année 2014 permettant aux entreprises de connaître leurs principaux postes de consommation, d'identifier les premiers gisements d'économies d'énergie et d'enclencher des comportements vertueux relevant des bonnes pratiques. Une enquête de suivi a été réalisée fin 2014 afin d'évaluer ce dispositif d'accompagnement et de mesurer le bénéfice concret qu'en ont tiré les entreprises. Les résultats sont probants, des actions concrètes ont été engagées dans plus d'un tiers des entreprises notamment en matière d'investissements (en équipements moins énergivores surtout, puis en formation et en outils de suivi) et des économies sont réalisées pour la moitié des entreprises avec une économie déclarée d'en moyenne **12%** sur la facture énergétique. Preuve que les démarches de développement durable peuvent être « gagnant-gagnant ».

Parce que la définition et la mise en œuvre des politiques publiques de développement durable concernent de nombreux acteurs publics et privés, et passent par de multiples procédures, parce que la mission de représentation des entreprises en la matière est essentielle - leurs besoins et contraintes étant souvent mal connus - **la CCI de région et les CCI de Rhône-Alpes sont actives dans de nombreuses instances locales et régionales de décision et de concertation**. Pour 2014, les CCI de Rhône-Alpes ont été présentes dans près de **300 instances représentatives** sur des sujets aussi divers que la sécurité, la prévention des déchets, l'eau, le climat ou encore l'énergie afin de faire valoir la voix des entreprises dans les dynamiques des territoires.

Les CCI ont aussi été attentives à **approfondir leurs partenariats** avec divers organismes professionnels, réseaux d'entreprises et associations (Eco-emballage, GRAIE…) afin de démultiplier les différentes initiatives auprès des entreprises. L'année 2014 a également été marquée par l'organisation à la CCI de région, en collaboration avec la CRMA et l'ADEME, d'un important colloque pour promouvoir et faciliter l'engagement des entreprises dans des démarches de performance énergétique. Ce rendez-vous a rassemblé plus de **120 participants** et, à travers de nombreux témoignages et des tables rondes, aura permis d'inciter de nouvelles entreprises à s'engager dans des démarches de performance énergétique.

3 500

chefs d'entreprise ont été en contact avec les CCI de Rhône-Alpes sur des questions de Développement durable en 2014

FOCUS > CCI DRÔME

POSE DE LA PREMIÈRE PIERRE DU PÔLE ECOTOX

Le 1er septembre 2014, le chantier de la plateforme de toxicologie environnementale et d'éco-toxicologie est officiellement lancé. Représentant un investissement de plus de 50 M€, cet équipement unique de 13 500 m² sera opérationnel au premier trimestre 2016. L'aboutissement d'un projet exemplaire de 10 ans, porté collectivement par les élus drômois, la CCI et le Conseil départemental de la Drôme en tête, la CCI étant membre de la Fondation scientifique.

FOCUS > CCI HAUTE-SAVOIE

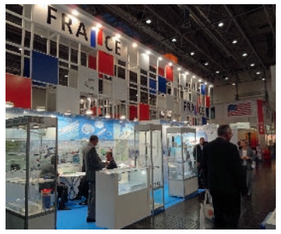

SALON MÉDICA : UNE JOURNÉE CLÉS EN MAIN POUR 10 ENTREPRISES

Permettre aux entreprises de Haute-Savoie, intéressées par l'industrie du médical, de visiter le salon de référence mondiale du secteur, en un minimum de temps et de frais… C'était l'objectif de la journée « clés en main », organisée le 13 novembre 2014, sur le salon Medica-Compamed (Dusseldorf) par la CCI Haute-Savoie avec l'aide du Conseil départemental. Dix dirigeants ont profité d'un vol privé au départ de Genève et d'une visite personnalisée de cet événement professionnel des experts de la médecine et de la santé. Ils ont pu, à cette occasion, s'informer sur les dernières innovations et tendances, établir un premier contact avec des partenaires potentiels, obtenir une vision d'ensemble de l'offre mondiale du secteur… 100 % ont été satisfaits de l'organisation logistique ! Cette initiative s'inscrivait dans le cadre du soutien de la CCI Haute-Savoie au Pôle Mont-Blanc Industries.

FOCUS > CCI SAINT-ETIENNE MONTBRISON

COMMERCE ET RELATION CLIENTS : LA CCI DE SAINT-ETIENNE MONTBRISON REJOINT LE RÉSEAU CONSULAIRE NÉGOVENTIS

60 étudiants ont fait leur rentrée en septembre 2014 au sein de l'École de commerce et de la relation clients à Saint-Etienne.Les programmes Bachelor « Attaché Commercial » et « Responsable de Développement Commercial », en adéquation avec les besoins des entreprises, apportent une vision globale du monde des affaires et permettent aux étudiants de se confronter rapidement à la réalité du terrain. L'École propose également pour les entreprises des cycles courts axés sur la négociation et le management commercial.

FOCUS > CCI GRENOBLE

L'IMT À L'HONNEUR !

L'appel à projet « Investir pour la formation en alternance » du PIA, piloté par le CGI, vise à soutenir des projets innovants de développement de l'apprentissage comportant un partenariat renforcé entre industriels, acteurs de la formation, établissements de recherche et collectivités. Le Learning Lab, projet présenté par l'IMT, a été sélectionné. Il s'agit d'un outil technico pédagogique permettant de simuler le fonctionnement d'une ville intelligente en matière de performance énergétique (''smart city''). Ce « démonstrateur » bénéficiera aux apprentis des sections de l'Energie et affiliés et aux apprentis des autres secteurs mais également aux : salariés d'entreprises, demandeurs d'emploi, patrons de TPE, collaborateurs de collectivités locales, afin de les sensibiliser et les former à l'éco-responsabilité énergétique. Enfin, il permettra l'émergence de projets innovants (Starts'up) en proposant une plateforme test.

FOCUS > CCI SAVOIE

THE SAVOIE TOUCH ! : PAVILLON CCI SAVOIE AU MOUNTAIN PLANET

René Chevalier, Président de la CCI Savoie, a inscrit dans sa feuille de route stratégique le tourisme, la montagne et ses industries. Véritable vitrine des produits montagne, le salon Mountain Planet, qui s'est déroulé du 23 au 25 avril 2014, est un rendez-vous incontournable des professionnels de l'aménagement de la montagne. Sous pavillon CCI Savoie, 32 entreprises étaient présentes pour accueillir les 15 000 visiteurs français et étrangers. Avec un stand collectif de presque 900 m², aux couleurs de « The Savoie Touch ! », la CCI Savoie a pu valoriser les entreprises qui lui ont fait confiance, bénéficiant d'un emplacement central, et d'un aménagement respectant les spécificités de chacun. Pour rejoindre cette initiative et ainsi contribuer au développement économique du territoire, le prochain rendez-vous se tiendra du 13 au 15 avril 2016.

Des infrastructures essentielles
aux besoins des territoires

DES ÉQUIPEMENTS STRUCTURANTS POUR FAIRE GAGNER LES TERRITOIRES

Pour développer leur activité, les entreprises doivent pouvoir bénéficier d'équipements performants, fiables et d'un coût maîtrisé, en particulier en matière de transports et de déplacements. Il s'agit d'une véritable exigence pour le développement et l'attractivité des territoires. Les CCI de Rhône-Alpes y contribuent activement en gérant, ou en participant à la gestion d'une soixantaine d'équipements essentiels aux différents bassins d'activité de la région.

Conformément à leur vocation qui consiste à favoriser les meilleures conditions pour entreprendre, les CCI de Rhône-Alpes se sont investies dans la création, la gestion et la promotion de différents équipements structurants correspondant aux besoins des entreprises. C'est ainsi qu'à ce jour, elles gèrent ou participent à la gestion d'une soixantaine d'équipements. Elles sont propriétaires de certains ; pour d'autres elles agissent dans le cadre d'une mission de délégation de service public de l'État ou de collectivités locales. Ces équipements sont de natures très diverses : les principaux sont des aéroports, des ports, des parcs d'exposition, des zones d'activités et différentes structures immobilières d'accueil d'entreprises (pépinières d'entreprises, hôtels d'entreprises, ateliers relais, campus économiques, etc.). Enfin, les CCI de Rhône-Alpes gèrent des équipements qui relèvent d'une mission confiée par l'État (Musée des Tissus et des Arts décoratifs de Lyon et Banc National d'Épreuve de Saint-Étienne).

Certains équipements ont un effet structurant majeur sur l'économie régionale, d'autres ont un volume d'activité plus restreint mais sont essentiels pour répondre à des besoins locaux spécifiques, ce qui justifie l'engagement des CCI.

La CCI de région a adopté en 2011 deux schémas sectoriels consacrés aux équipements, concernant en particulier les ports et les aéroports. Ces deux documents stratégiques visent à coordonner la démarche des CCI dans la gestion de ces équipements. Ils actent également la volonté des CCI d'être un partenaire actif dans la promotion des modes aérien et fluvial.

Poursuivre la dynamique de développement des ports

Le schéma sectoriel des ports définit une démarche commune et des axes de travail portant à la fois sur le développement du transport fluvial, sa complémentarité avec les autres modes de transport et le réseau des ports du bassin Saône-Rhône, dont plusieurs maillons majeurs sont gérés par des CCI : ports de commerce de Villefranche-sur-Saône (CCI du Beaujolais), Vienne-Sud-Salaise-Sablons (CCI Nord Isère), Portes-lès-Valence ainsi que le port de plaisance de l'Epervière (CCI de la Drôme). L'année 2014 a été l'occasion de poursuivre la dynamique de développement de ces plates-formes et de faire connaître auprès des entreprises les services qu'elles offrent.

Le partage d'expériences entre les CCI a été cette année encore favorisé, en particulier grâce aux échanges au sein de la commission « Aménagement du territoire » de la CCI de région. L'objectif est d'améliorer la compétitivité par une mise en commun de bonnes pratiques, une connaissance partagée des enjeux du territoire et une promotion régionale des trois plates-formes.

Un travail collaboratif a aussi été développé avec l'ensemble des autres acteurs du transport fluvial sur le bassin Saône-Rhône. C'est à cette échelle géographique que la recherche de trafics (déchets du BTP, produits chimiques, recyclage des métaux…) et l'amélioration des débouchés maritimes sur la Méditerranée doivent être conduites. **Les CCI gestionnaires de ports ont activement participé aux travaux du Comité des Ports du bassin Saône-Rhône** dont la mission est de mener une politique offensive de conquête de nouveaux trafics. Créée en 2011, cette instance réunit les gestionnaires et exploitants des ports intérieurs de l'axe Rhône-Saône depuis Pagny jusqu'à Arles, les ports maritimes de Sète et de Marseille et les gestionnaires du réseau fluvial (VNF et CNR). 2014 a été une année de mutation du Comité des Ports en une agence « Medlink Ports » chargée du développement du trafic fluvial qui prendra son plein essor en 2015. Les ports gérés par les CCI prendront toute leur part dans ce nouvel outil au service du développement économique.

Les CCI de Rhône-Alpes concernées ont également participé aux études du **Schéma Portuaire de l'Aire Métropolitaine Lyonnaise** dont l'objet est de bâtir à l'échelle de la région urbaine une stratégie portuaire multi-sites, s'appuyant sur les ports de Lyon, Villefranche et Salaise. Ce schéma aboutira en 2015.

2,6 millions

de tonnes de fret traitées dans les ports de commerce des CCI de Rhône-Alpes

TRAFIC DES PLATES-FORMES MULTIMODALES GÉRÉES PAR LES CCI DE RHÔNE-ALPES EN 2014 ET ÉVOLUTION PAR RAPPORT À 2013

ÉQUIPEMENT	CCI GESTIONNAIRE	TRAFIC 2014	ÉVOLUTION 2013/2014
Port de commerce Villefranche-sur-Saône	CCI du Beaujolais	1,5 millions de tonnes (tous modes de transport) dont 700 000 T par la voie fluviale 460 000 T sont réalisées par le port public dont 34 % par la voie fluviale	- 7 % - 5,6 % + 7,5 %
Port de commerce Vienne-Sud-Salaise-Sablons	CCI Nord Isère	0,8 millions de tonnes (tous modes de transport) dont 330 000 T sont réalisées par voie fluviale	+ 11,3 % + 23,2 %
Port de commerce Portes-lès-Valence	CCI de la Drôme	0,36 millions de tonnes (tous modes de transport) dont 131 000 T sont réalisées par voie fluviale	- 5,2 % - 10 %
Port de plaisance de l'Epervière	CCI de la Drôme	480 places 616 passages 664 contrats abonnés	- 0,9 % - 1 % - 1 %

FOCUS > CCI BEAUJOLAIS

LANCEMENT DES TRAVAUX DU CAMPUS MARTELET

Le futur Campus Martelet s'élèvera sur près d'un hectare à l'entrée de l'agglomération caladoise en façade de l'ex RN6. Près de 7 000 mètres carrés de locaux seront construits à l'initiative de la CCI du Beaujolais dont 1 000 m² de salles de cours, bureaux et 1 500 m² d'ateliers livrés dès la rentrée 2015. Les surfaces seront entièrement modulables pour proposer du sur-mesure et répondre au mieux aux besoins des organismes de formation. Le campus Martelet a pour objectifs de compléter l'offre de formation disponible sur le territoire et de conforter le pôle déjà existant à Limas avec de possibles mutualisations. Il conjugue la proximité immédiate du centre-ville, de la gare et une bonne desserte par les transports en commun. Les travaux ont été officiellement lancés en septembre 2014 par Noël Comte, Président de la CCI du Beaujolais en présence des élus ainsi que de nombreux acteurs de la formation.

Agir pour la promotion du transport aérien

La gestion des aéroports[1] est un engagement historique des CCI. L'évolution du contexte économique et du paysage du transport aérien les conduits néanmoins à être de moins en moins gestionnaires directs de ces équipements. Néanmoins, les CCI de Rhône-Alpes entendent bien demeurer, en tant que représentantes des entreprises, un partenaire actif dans la réflexion et la promotion du transport aérien vecteurs de développement économique et outils d'aménagement du territoire. Cette volonté est affirmée dans leur schéma sectoriel des aéroports qui décline une stratégie portant sur l'affirmation de l'aéroport international de Lyon-Saint Exupéry, l'intermodalité fret train/avion sur cette plate-forme et le développement des aéroports et aérodromes qui répondent à des besoins locaux spécifiques (activité touristique, aviation d'affaires, liaison rapide et régulière avec le hub parisien …). L'action d'influence de la CCI de région et des CCI de Rhône-Alpes s'est poursuivie en 2014 selon ces objectifs.

Elles ont ainsi participé à des concertations sur plusieurs projets ayant un impact potentiel important sur le développement de Lyon-Saint Exupéry, notamment l'enquête préalable à la Déclaration d'Utilité Publique de la modification de la Directive Territoriale d'Aménagement sur le territoire de Saint Exupéry. En 2014, avec près de 8,5 millions de passagers l'aéroport consolide son niveau de trafic passagers ; quant à l'activité fret aérien, Lyon-Saint Exupéry connaît un bonne dynamique.

Un des axes du schéma des aéroports est le soutien au projet EURO CAREX consistant à créer à terme un service de fret ferroviaire à grande vitesse entre plusieurs grandes plates-formes aéroportuaires européennes dont Lyon-Saint Exupéry. Ce projet répond à de forts enjeux économiques et environnementaux et participera au rayonnement international de l'aéroport en matière de trafic fret.

[1]En 2014, les CCI de Rhône-Alpes prenaient directement part à la gestion de 2 aéroports (Saint-Étienne-Loire et Valence-Chabeuil) et de 4 aérodromes (Grenoble-Le Versoud, Villefranche-Tarare, La Tour-du-Pin-Cessieu, Aubenas-Lanas).

Promouvoir un aménagement du territoire optimal pour l'activité économique

En matière d'aménagement du territoire, le rôle de la CCI de région est d'informer les entreprises et de les représenter auprès des maîtres d'ouvrages et des Pouvoirs Publics.

Cette action a pris différentes formes :

- **formuler des avis,** notamment lors des phases de consultation organisées par les maîtres d'ouvrages des grandes infrastructures (SNCF Réseau, VNF, État, etc.), ou sur les documents de planification (État, Région, Commission Européenne, etc.). À titre d'exemples, la CCI de région a été sollicitée et a répondu aux consultations suivantes : le contournement ferroviaire de l'agglomération lyonnaise, le projet Paris Orléans Clermont Lyon, la modification de la DTA de l'aire métropolitaine lyonnaise, le schéma régional des infrastructures de transports, …
- **l'organisation de séminaires d'informations / échanges** entre ses membres, des entreprises ciblées et les techniciens de l'État (réunions d'information sur l'écotaxe PL, atelier de travail avec VNF sur le Corridor Mer du Nord Méditerranée, Commissions et Assemblées générales de l'Office Interconsulaire des Transports et Communications).
- **participer au titre de représentant des acteurs économiques** à des instances de concertation, ainsi que de nombreux groupes de travail, Comités de suivi, etc. La CCI de région Rhône-Alpes participe également à des comités techniques d'études menées par l'État (étude sur l'opportunité d'un Opérateur ferroviaire de proximité (OFP) en Rhône-Alpes).

FOCUS > CCI ROANNE

UN NOUVEL HÔTEL D'ENTREPRISES

Après la construction de l'hôtel d'entreprises quai du Canal à Roanne (11 000 m²), la CCI a choisi d'investir 1,8 millions d'euros pour son nouvel hôtel d'entreprises. Il sera situé aux portes de l'A89, sur la zone d'activités de Neulise. Proposé à la location aux entreprises, ce bâtiment d'une superficie de 3 000 m² sera composé de modules de 400 m² (ateliers et bureaux).

Un vaste dispositif de formation
au bénéfice des entreprises et des rhônalpins

RÉPONDRE AUX BESOINS DES ENTREPRISES ET QUALIFIER LES RHÔNALPINS

La formation est au cœur des dynamiques de réussite économique : la loi relative à la formation professionnelle, à l'emploi et à la démocratie sociale du 5 mars 2014 réaffirme et accentue ce principe. Les CCI, résolument convaincues par le potentiel de l'outil formation, confirment leur engagement massif dans ce domaine. Juste derrière l'Éducation Nationale, le réseau consulaire est historiquement un acteur majeur de la formation en France. En Rhône-Alpes, les CCI s'investissent dans des actions variées et particulièrement volontaristes au service d'un public toujours plus vaste.

Chômage élevé se conjuguant pourtant avec d'importantes difficultés de recrutement, évolutions rapides des technologies, des métiers, des parcours professionnels… tout concourt à ce que la formation soit un levier déterminant du développement économique des territoires. Déployer un dispositif de qualité et largement accessible tout en veillant à l'adapter en permanence à l'évolution des besoins des entreprises : telle est l'ambition affichée par la CCI de région et les CCI de Rhône-Alpes dans le schéma régional des formations adopté en 2011 ; une feuille de route qui déroule un ensemble de choix et de prescriptions opérationnelles visant à améliorer l'efficacité et la cohérence des actions des différentes CCI.

Le schéma embrasse l'ensemble des « métiers » des CCI qui peuvent se regrouper en quatre domaines constituant autant de piliers nécessaires à la conduite d'une politique efficace : les « formalités » accomplies au bénéfice des entreprises (cette action se couplant avec l'enjeu majeur de l'information et de l'orientation des jeunes), l'apprentissage, la formation continue et l'enseignement supérieur. En 2014, sur ces quatre thèmes, la CCI de région et les CCI de Rhône-Alpes ont poursuivi leur « action de masse » au bénéfice des Rhônalpins et de l'économie (plus de 55 000 personnes formées), tout en lançant les chantiers prévus par leur schéma.

Faciliter les formalités

Enregistrer les contrats d'apprentissage est une mission de service public assurée par les CCI. En Rhône-Alpes, près de 12 000 contrats ont été enregistrés en 2014 et de nombreuses autres formalités effectuées (avenants, ruptures ou prorogations de contrats, changements de maîtres d'apprentissage…). Dans le cadre de cette mission d'enregistrement, les CCI accompagnent et conseillent les entrepreneurs. Un travail collaboratif et d'échanges de bonnes pratiques a été initié pour harmoniser et optimiser ce service.

Les informations que génèrent ces formalités sont particulièrement riches pour orienter la politique de l'apprentissage. En 2014, un outil capable de traiter toutes les données a ainsi vu le jour conférant à la CCI de région un rôle d'**observatoire local et régional du développement de l'apprentissage**. Cet observatoire permet de mesurer, en temps réel, les tendances par filière, par secteur d'activité ou par secteur géographique, et d'identifier les demandes non satisfaites. Il a également un rôle prospectif puisqu'il permet de cibler les entreprises qui n'ont pas eu recours à l'apprentissage depuis quelques années.

Développer et gérer un dispositif d'information, orientation et apprentissage destiné aux jeunes, aux salariés et aux demandeurs d'emplois.

Les CCI de Rhône-Alpes sont très engagées en matière **d'information et d'orientation** : les Points A, signataires d'une charte nationale, conduisent en parallèle des formalités d'autres missions pour favoriser le développement de l'apprentissage et accompagner l'orientation des individus.

En 2014, **35 000 personnes** ont assisté à l'une des **325 manifestations organisées par le réseau consulaire rhônalpin**. **4 Nuits de l'orientation** (à Valence, à Lyon, à Villefontaine et à Grenoble), **112 Mercredis de l'apprentissage** répartis dans les **11 CCI** ont permis aux jeunes et à leur famille de se renseigner et de valider leur projet professionnel.

Les CCI de Rhône-Alpes participent également aux Journées Portes Ouvertes des CFA ; s'investissent aux côtés de l'AROM et du Conseil régional lors du Mondial des Métiers ; au côté de Pôle Emploi pour la manifestation « 1 semaine pour 1 emploi ».

Les Points A interviennent en partenariat avec les prescripteurs de l'AIO et de plus en plus dans les établissements scolaires. Une convention signée avec le Rectorat de Lyon (et demain avec le Rectorat de Grenoble) favorise les échanges avec l'Éducation Nationale et participent à la mise en place d'actions conjointes. Une convention avec l'URML, la CRMA, l'État et la Région concourt également à sensibiliser un large public.

Les CCI s'investissent pour accompagner et initier un processus précoce de réflexion chez les jeunes. La découverte de l'entreprise et des possibilités d'orientation doit devancer le processus de choix. La formule mini-stage en entreprise est l'une des illustrations de l'engagement des CCI au bénéfice de la démarche d'orientation et de découverte du monde de l'entreprise : **357 conventions** ont été signées en 2014. Ce sont autant de jeunes qui ont intégré une entreprise pendant leurs vacances scolaires, entre **1 et 5 jours**, leur permettant ainsi de se familiariser avec le monde économique.

55 000

personnes formées

grâce aux CCI de Rhône-Alpes en 2014

Le Service Public Régional de l'Orientation (SPRO), mis en place dans le cadre de la loi du 5 mars 2014 sur la formation professionnelle et le dialogue social, et décliné en région par la délibération de l'Assemblée plénière du Conseil régional de décembre 2014, doit donner un cadre pour que les CCI puissent, en matière d'orientation et d'information des citoyens, encore mieux déployer leurs dispositifs au niveau régional et territorial. En 2014, un processus de réflexion, qui se poursuit en 2015, a été lancé pour évaluer et identifier la place des CCI dans ce service public qui place la personne au cœur de son orientation. La connaissance de l'entreprise et de ses métiers, l'entreprenariat, l'expertise apprentissage des CCI de Rhône-Alpes légitiment pleinement le travail initié depuis de nombreuses années.

Le développement de l'apprentissage, s'il s'inscrit dans les manifestations organisées lors des actions menées en matière d'orientation, se démarque par des dispositifs et des outils distincts. Depuis 2009, une équipe d'une dizaine de **développeurs de l'apprentissage** coordonnée par la CCI de région, a été mise en place dans les CCI. En 2014, ils ont favorisé la signature de **près de 1 100 nouveaux contrats** (pour un total cumulé de **7 269 contrats depuis 2009**). Facilitateurs dans la démarche de signature de contrats d'apprentissage auprès d'entreprises qui n'auraient pas signé sans leur intervention, ces développeurs agissent en binôme avec la mission handicap de la CCI de région. Dans le cadre d'une convention Agefiph - CRMA - Chambre de l'Agriculture-CCIR, les développeurs de l'apprentissage mission handicap favorisent la signature de contrats tout en accompagnant les entreprises dans l'intégration d'un collaborateur handicapé. **191 contrats** ont ainsi été signés en 2014 sur les **415 réalisés** en Rhône-Alpes. Ce qui met notre région au premier rang national dans le classement fait par l'AGEFIPH.

La Bourse de l'apprentissage, site internet consulaire dédié à la mise en relation entre les entreprises et les jeunes engagés dans une démarche en apprentissage est également un outil au service du développement de l'apprentissage. En 2014, ce sont plus de **3 200 CV** et près de **1 800** offres qui ont été déposés sur ce site. Ce site met en lumière toute l'actualité du réseau consulaire rhônalpin en matière d'orientation et d'information des jeunes.

81,3 millions d'euros collectés, dont 8 millions de fonds libres au titre de la taxe d'apprentissage par les CCI de Rhône-Alpes en 2014 : la collecte, autre volet de l'action formalités des CCI, est un volet essentiel au service des entreprises. La CCI de région traite à elle-seule **57%** des montants aux côtés des 4 autres collecteurs régionaux. Afin de tendre vers une collecte toujours plus performante, la CCI de région Rhône-Alpes s'appuie sur : une relation de proximité avec les entreprises par une délégation de collecte au profit des CCI du territoire ; un outil internet FACILITAXE à disposition des entreprises et des cabinets comptables ; un travail de communication auprès

des grands groupes pour les inviter à verser en Rhône-Alpes la taxe d'apprentissage produite dans la région.

Cette organisation, conformément aux orientations du schéma, permet à l'OCTA CCI de région d'être en constante augmentation (et les perspectives 2015 appuient ce constat), et de faire bénéficier la collecte à plus de **4 600 établissements.**

Développer et gérer un dispositif de formation en apprentissage (du CAP au Bac +5) pour proposer aux entreprises des jeunes qualifiés et adaptés à leurs besoins

15 937 apprentis formés en 2014 : deuxième volet des CCI, la formation des apprentis a concerné en 2014, **10 617** personnes dans les **11 centres de formation en apprentissage** (CFA) gérés par les CCI de Rhône-Alpes, seules ou en association avec les Chambres de Métiers et de l'Artisanat ; **5 320 personnes** dans les **5 CFA** dans lesquelles les CCI sont impliquées aux côtés d'organisations interprofessionnelles. **84% des apprentis sont sortis diplômés de ces formations en 2014.**

La tête de réseau des 11 CFA gérés ou cogérés par les CCI n'a pas d'équivalent en Rhône-Alpes : elles couvrent **15 familles de métiers** et dispense des formations du CAP au Bac +3, ainsi que des formations « certifiantes » de niveau bac +3.

Conformément au schéma et dans le prolongement de l'action engagée depuis plusieurs années, avec notamment la création fin 2009 d'un organe régional de coordination institué dans le cadre d'une Charte signée par les Présidents des Chambres consulaires (Métiers et CCI) et les Présidents des CFA, la commission régionale formation et les travaux menés par la tête de réseau veillent au déploiement des formations consulaires dans le respect de la cartographie des formations régionales. Une attention particulière est aussi apportée sur d'autres sujets pour améliorer la cohérence du réseau des CFA : relations avec les entreprises et analyse de leurs besoins ; devenir des sections d'apprentis les moins remplies ; outils de gestion ; innovation pédagogique ; communication ; organisation de la vie des jeunes dans les CFA ; sécurisation des parcours…

Former tout au long de la vie avec la formation professionnelle continue et avec la formation qualifiante et diplômante

29 000 stagiaires de la formation professionnelle continue en 2014 : 3e pilier de l'action des CCI en matière de formation, la FPC répond aux besoins des entreprises en développant l'employabilité des salariés par une démarche de formation tout au long de la vie.

Les CCI de Rhône-Alpes sont dotées de **10 centres de formation** qui apportent une réponse de proximité aux entreprises et aux salariés. **1 030 818 heures ont été dispensées** en 2014 au profit de près de **29 000** stagiaires. Les formations interentreprises « sur catalogue » ou les formations intra-entreprises « à la demande » proposent des sessions de formation dans des domaines variés pour couvrir le tissu économique rhônalpin très diversifié.

Le développement des diverses formes de validation et de certification des compétences est un axe stratégique du schéma et sera un incontournable dès 2015 pour rendre éligibles les formations consulaires dans la mise en place du compte personnel de formation.

La réforme de la formation professionnelle a en effet modifié le dispositif pour rattacher la formation aux salariés et non plus à l'entreprise. L'entreprise se voit dès à présent attribuer une obligation de faire. Ce changement engendre des mutations auxquelles le réseau des CCI Formation de Rhône-Alpes se doit de répondre. C'est ainsi que les réflexions menées dès 2014 se poursuivront en 2015 par **de nouveaux chantiers** pour : régionaliser l'offre de formation (catalogue commun uniformisé pour l'ensemble de Rhône-Alpes mais capable de répondre aux particularités locales) ; développer une offre de formation numérique pour diversifier l'ingénierie pédagogique ; consolider les partenariats avec les OPCA par une coordination régionale des réponses aux appels d'offres permettant ainsi une couverture rhônalpine des actions.

Afin de rester des acteurs majeurs sur le marché des formations, les CCI Formation de Rhône-Alpes s'attachent à relever les défis de demain par **l'innovation et la mutualisation** des bonnes pratiques et des ressources.

En parallèle, la gestion des compétences des salariés, dans le cadre de la gestion des ressources humaines, reste une démarche nécessaire, préalable au choix des formations. Les PME sont en attente d'un soutien à ce niveau. Pour y répondre, les CCI de Rhône-Alpes ont élaboré progressivement une offre spécifique d'expertise et d'accompagnement.

Dans cette même perspective, la CCI de région Rhône-Alpes est depuis 2014 **organisme relai de la DIRECCTE** pour la sensibilisation et l'appui-conseil des entreprises dans le cadre du **contrat de génération**. Les CCI de Rhône-Alpes ont sensibilisé **821 entreprises** à ce dispositif en 2014.

Plus de 1 600 individus formés dans les CCI Formation de Rhône-Alpes (hors ESC) dans le cadre de la formation qualifiante et diplômante. L'offre de formation post bac des CCI de Rhône-Alpes, en formation initiale par l'apprentissage ou non, ou en contrat de professionnalisation, est conséquente. Pilotés par les CCI Formation de Rhône-Alpes, ces parcours permettent de suivre des cursus dans des domaines variés (métiers de l'intérim, du commerce, support à l'entreprise [comptabilité, assistanat…]) dont les principales illustrations sont : le réseau Negoventis (formations commerciales), l'École des Managers, le réseau EGC pour des formations du CAP au Bac +5.

Former dans l'enseignement supérieur : l'Excellence à l'international un facteur de développement de Rhône-Alpes

9 066 étudiants formés en 2014 : 4e champ d'intervention des CCI, l'enseignement supérieur constitue un facteur déterminant du dynamisme d'une région. Il s'appuie sur 2 Ecoles Supérieures de Commerce : l'ESC GEM à Grenoble et l'EM LYON.

Pour accompagner le développement des entreprises à l'international et former des cadres aptes à évoluer dans un contexte multiculturel, Grenoble Ecole de Management et l'EMLYON développent une ambitieuse politique d'implantations qui se traduit par : plusieurs campus en France dont le campus de Saint-Etienne inauguré le 27 octobre 2014 ; plusieurs campus internationaux dont la Chine, le Maroc, l'Inde, la Russie…

Dans tous ces domaines d'action, les CCI de Rhône-Alpes ont le souci d'agir en liaison avec les Pouvoirs Publics et l'ensemble des acteurs de la formation. Les conventions majeures signées ces dernières années par la CCI de région concourent à poursuivre et à intensifier les efforts en faveur de l'orientation, de la formation et du développement de l'apprentissage. L'apprentissage doit devenir une filière d'excellence au profit des besoins des entreprises du territoire. L'orientation de tous les publics, pour répondre à la demande de l'État, devient un axe incontournable vers lequel les CCI ont pleine légitimité à s'investir par leur connaissance intrinsèque des entreprises, des métiers et du tissu économique. Plus que jamais mobilisées, les CCI de Rhône-Alpes inscrivent la formation au cœur des dynamiques de réussite économique.

Optimiser les ressources
des CCI de Rhône-Alpes

DES SERVICES PERFORMANTS POUR LES ENTREPRISES

En 2014, sous la coordination de la CCI de région, le réseau des CCI de Rhône-Alpes a intensifié la mise en œuvre de la loi de 2010. Objectif : participer à l'effort national de redressement des comptes publics par la rationalisation et la mutualisation des ressources du réseau, tout en continuant à offrir des services performants à l'ensemble des entreprises ressortissantes et des territoires.

Pour financer leurs actions en faveur du développement économique des entreprises, de la formation, de l'aménagement et de la dynamisation des territoires, la CCI de région et les CCI de Rhône-Alpes ont disposé en 2014 d'un niveau de ressources financières qui s'est établi à **252 M€**.

Les produits tirés de la fiscalité sur les entreprises ressortissantes, en forte baisse par rapport à 2013, ont représenté **38%** de l'ensemble des ressources, alors qu'ils représentaient **48%** en 2013. En 2014, l'État a effectué un prélèvement exceptionnel sur la ressource fiscale allouée aux CCI de **170 M€** au niveau national, qui s'est traduit par une diminution de **18 M€** pour les CCI de Rhône-Alpes.

Le chiffre d'affaires et les autres produits ont représenté **48%** de ces ressources. Enfin, les subventions perçues par la CCI de région et les CCI de Rhône-Alpes, notamment dans le cadre de partenariats, ont assuré **14%** des ressources.

Pour effectuer leurs missions en 2014, la CCI de région et les CCI de Rhône-Alpes ont employé **2 026** collaborateurs* et des vacataires. Les vacataires sont notamment employés par les établissements de formation du réseau.

Pour gérer de façon optimale ces ressources humaines et financières, la réforme consulaire définie par la loi de 2010 a prévu de renforcer les actions de mutualisation au plan régional.

La CCI de région et les CCI de Rhône-Alpes ont franchi de nouvelles étapes en la matière en 2014. Les fonctions comptabilités clients, fournisseurs et trésorerie, paye et formation ont été mutualisées à la CCI de région. L'équipe informatique a en outre été réorganisée, pour ne former qu'une seule équipe régionale. L'année 2014 a permis de préparer ces projets, pour une mise en place effective au 1er janvier 2015.

Le déploiement du logiciel comptable et financier « Finances Rhône-Alpes » s'est également poursuivi ; fin 2014, **11 CCI** ont mis en place cet outil unique de comptabilité et de budgétisation, d'engagement de dépenses et de gestion des marchés publics.

Suite à une mission d'audit menée en 2013 et portant sur l'élaboration des prévisions de masse salariale dans les CCI territoriales, il a été mis en évidence la nécessité de disposer d'un outil commun régional. La CCI de région a donc souhaité être pilote dans le déploiement du module de simulation, proposé dans l'outil national Système d'Information Ressources Humaines. La masse salariale du budget primitif (BP) 2015 a été calculée sur cet outil. Les travaux se sont ensuite poursuivis pour améliorer et fiabiliser le dispositif afin que les CCI territoriales aient une plus grande autonomie sur son utilisation et une meilleure visibilité, tout en conservant des règles de calcul homogènes au niveau régional.

Suite à la baisse annoncée de la ressource fiscale (**37%** de 2015 à 2017), une « démarche de progrès » a été initiée par CCI France fin octobre 2013, avec pour objectif des économies de **20%** en 2 ans.

En décembre 2013, la démarche « mieux avec moins » a été décidée par le Bureau et les Présidents de Commission de la CCI de région Rhône-Alpes, avec pour objectif des économies de **20%** (BP 2015 par rapport au BP 2014), dans le respect de la Stratégie. Chaque Commission a donc réalisé une relecture de son schéma afin de définir des leviers d'économie, que les CCI ont déclinés dans leur budget primitif 2015.

La mutualisation des marchés au niveau régional s'intensifie en 2014 permettant ainsi de réduire les coûts tout en rationalisant les besoins, avec un processus fort engagé sur les marchés de l'informatique, matériels et logiciels, ainsi que sur les opérations régionales comme « Alerte Commerces » et l'opération « À deux Pas », sans oublier les prestations d'Intérim, les achats de consommables, de papier et de combustibles.

Une mission d'audit des marchés dans les CCI territoriales a été initialisée en 2014.

**Équivalent Temps Plein*

27 millions

d'euros de diminution de la ressource fiscale
entre 2013 et 2014

RÉPARTITION DES RESSOURCES DE LA CCI DE RÉGION ET DES CCI DE RHÔNE-ALPES PAR TYPE DE RESSOURCES

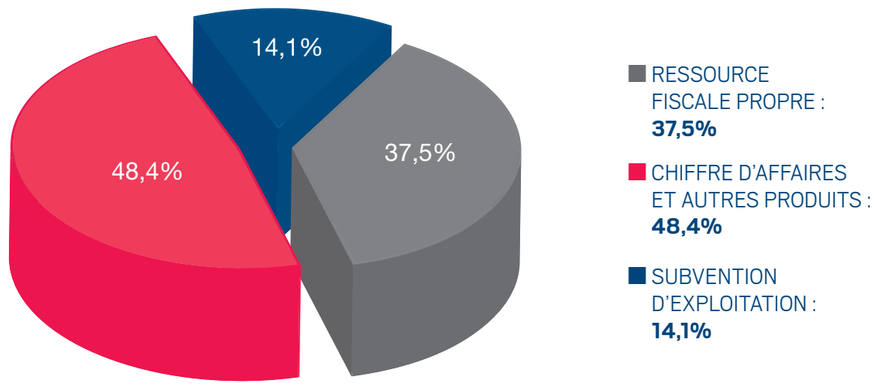

CCI RHÔNE-ALPES

CCI DE RÉGION RHÔNE-ALPES
32, quai Perrache - CS 10015 - 69286 Lyon Cedex 02
Tél : 04 72 11 43 43
www.rhone-alpes.cci.fr
septembre 2015

Imprimeur Imprim'vert PEFC PEFC/10-31-1327

abaca-studio.com Crédit photos : Fotolia - Shutterstock - CCI de Rhône-Alpes